



20/05/2026

APPEL À CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE

ASSOCIATION D'ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE

N° 26/2026/E

1 POSTE D'ASSISTANT(E) FAMILIAL(E) (H/F)

CDD TEMPS PLEIN remplacement salarié absent 01 mois potentiellement renouvelable

PARCOURS ENFANCE-JEUNESSE

SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL SPÉCIALISÉ

« LE CABESTAN »

PRÉSENTATION DE NOTRE ASSOCIATION

Créée le 12 Mai 1964, l'Association d'Action Éducative et Sociale a pour mission d'apporter un accompagnement éducatif, social et professionnel aux personnes en difficulté. L'AAES ne fait aucune distinction d'âge : elle accompagne, au sein de ses différents parcours, à la fois les mineurs en situation de danger, les jeunes adultes, les adultes et les familles en difficulté sociale. Elle agit par tous les moyens mis à sa disposition (la création, l'aménagement, l'extension et la gestion des services, des organismes et des établissements) pour héberger et permettre l'accès au logement des jeunes, adultes et familles en difficulté sociale.

DESCRIPTION DU SERVICE ET MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE À POURVOIR

Créé en 1996, le service de Placement Familial Spécialisé (PFS) du « Cabestan » de l'AAES peut accueillir jusqu'à 32 jeunes âgés de 0 à 18 ans, après une décision judiciaire. Ces jeunes vivent ensuite dans des familles d'accueil résidant en Flandre Maritime et en Flandre Intérieure. C'est un service qui est complémentaire du dispositif classique d'accueil familial existant sur le territoire.

Le service du Cabestan a pour mission d'assurer la stabilité de l'enfant durant son placement, de permettre son insertion sociale et de développer son autonomie tout en régulant les relations entre les parents et les enfants dans le respect du cadre fixé par le juge des enfants ou par l'Aide Sociale à l'Enfance. Pour cela, les éducateurs du Cabestan ainsi que la psychologue sont pleinement mobilisés auprès des enfants afin d'assurer le meilleur suivi possible. Les assistants familiaux jouent également un rôle prépondérant au quotidien. L'établissement bénéficie d'une double habilitation (Art 375 du Code Civil, et Ordonnance 45).

- Vous accueillez de manière permanente (jour et nuit) à votre domicile des enfants (0 à 18 ans) confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Vous favoriserez la scolarisation, participerez au projet éducatif et êtes en relation avec le service.
- Vous accompagnez l'enfant dans tous ses déplacements au quotidien.
- Vous êtes domicilié(e) dans un rayon de 30 km autour de Dunkerque maximum

PROFIL DE COMPÉTENCES RECHERCHÉ

- Faire preuve de tolérance : respect de l'autre et de ses différences (culture, religion, histoire, handicap, maladie...).



20/05/2026

- Respecter la liberté de conscience des familles.
- Faire preuve de discrétion.
- Savoir instaurer un climat de confiance avec l'enfant.
- Avoir des capacités d'adaptation, de prise de recul et le sens de l'observation.
- Savoir proposer des rythmes adaptés à l'âge des enfants.
- Être cohérent dans ses postures éducatives.
- Formation dans le travail social ou éducation spécialisée appréciée.
- Expérience en protection de l'enfance appréciée

CONDITIONS D'EMPLOI

- AGRÉMENT ACCUEIL PERMANENT DU CONSEIL GÉNÉRAL OBLIGATOIRE
- Salaire défini selon grille de la CCNT du 15 mars 1966
- Permis B
- Lieu d'exercice : domicile familial
- Date de prise de fonction souhaitée : Dès que possible
- Contrat : **CDD 01 mois potentiellement renouvelable**

COMMENT POSTULER ?

Merci d'adresser votre candidature (CV + Lettre de motivation) à :

Madame Coralie VARRIN-DOYER, Directrice adjointe du Parcours Enfance Jeunesse : 41 Rue du Fort Louis –
59140 DUNKERQUE et à Monsieur Thomas MACREZ, Chef de service

Ou par mail : cvarrindoyer@aaedk.org et tmacrez@aaedk.org + Copie au service des RH :
candidatures@aaedk.org)

POUR LE 05/06/2026 AU PLUS TARD

Les entretiens auront lieu avec Madame Coralie VARRIN-DOYER et Monsieur Thomas MACREZ

Prise de décision dès que possible.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez toutes les informations concernant notre association, ainsi que nos actualités, sur : www.aaedk.org